

Conseil Communautaire
Séance du 25 Mai 2023

Délibération N° 2023 05 049 : Sport – Demande de subvention au titre d'un appel à projet pour la mise en accessibilité du terrain de tennis couvert situé sur la Commune du Grand-Lucé

L'an deux mille vingt-trois, le 25 Mai à 18 heures trente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la salle polyvalente Belleville du Grand Lucé, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 17/05/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	27	Pouvoirs	6	Votants	33
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIÉ ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; M. Francis BOUSSION ; M. Pascal CHAPEAU (suppléant de Mme Trappler) ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Gérard RICHARD ; M. Joël TABAREAU ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER ; M. Philippe WEHRLÉ.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Claire COULONNIER	Hervé RONCIERE
Martine CRINIERE	Pascal MARIE
Sylvie CHARTIER	Jérôme LEONARD
Marie-France REYMOND	Michel DUTHEIL
Michelle BOUSSARD	Claire ALLAIRE
Catherine TRAPPLER	Pascal CHAPEAU (suppléant)
Sabrina DUCHESNE	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Philippe TOURNADRE	Excusé
Sabrina RAPPART	Excusée
Fabienne PINÇON	Excusée
Patrick RENARD	Excusé

Secrétaire de séance : Philippe WEHRLÉ

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable de Pôle Solidarités

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 26/05/2023

M. le Président expose :

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé est propriétaire d'un terrain de tennis couvert situé sur la Commune du Grand Lucé.

Ce terrain est mis à disposition à titre gratuit auprès de l'association Tennis Club du Grand Lucé, association qui compte plus d'une soixantaine de membres et 13 équipes engagées en compétition.

Considérant que ce terrain nécessite des travaux de mise en accessibilité (installation d'une rampe, reprise des sanitaires et des douches, cheminement avec marquage au sol ...);

Considérant que dans le cadre d'un appel à projet, ces travaux sont susceptibles d'obtenir un soutien par l'Agence Nationale du Sport

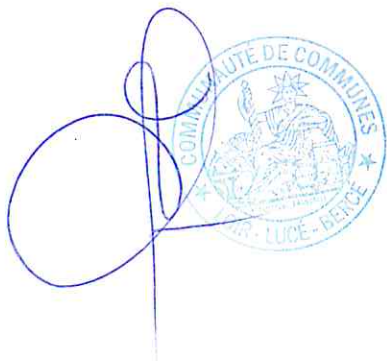
Vu le plan de financement annexé

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,***

1. Autorise le projet précité et prend acte du plan de financement annexé ;
2. Décide de solliciter le soutien de l'Etat via l'Agence Nationale du Sport au titre de l'appel à projet ;
3. Autorise M. le Président à déposer le dossier de subvention afférent ;
4. Atteste que ce programme de travaux a bien fait l'objet d'une inscription de crédits budgétaires au titre de l'année 2023
5. Atteste de la compétence de la communauté de communes pour réaliser ce programme.

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance
Philippe WEHRLÉ**

